République Française
VILLE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE
Département des Hauts-de-Seine

SJ_2025_04_06

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Service Sécurités Juridiques
Direction Générale Adjointe des mission régaliennes, ressources et solidarités
LA

Date d'affichage : 29 avril 2025

OBJET : DESIGNATION DES MEMBRES DU JURY DE CONCOURS RELATIF AU LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE CONCEPTION REALISATION POUR LA CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET DU GYMNASE JEAN MOULIN

LE MAIRE DE VILLENEUVE-LA-GARONNE,

Vu le code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.),
Vu le Code de la commande publique notamment les articles L2125 et suivants et les articles R2162-15 à R 2162-26,

Vu la délibération n° 2024-27/0770 du Conseil municipal du 05 décembre 2024 relative au lancement de la procédure de conception réalisation pour la construction du groupe scolaire et du gymnase Jean Moulin,

Vu la délibération n° 15/815 en date du 10 avril 2025 du Conseil municipal du 3 avril 2025 relative à la composition du jury de concours du marché de conception réalisation du groupe scolaire Jean-Moulin et son gymnase,

CONSIDERANT :

Que le Conseil municipal a défini la composition du jury de concours et qu'il est nécessaire de désigner les membres du jury de concours ayant voix délibérative et consultative,

ARRETE :

Article 1er :

Sous la présidence de Monsieur le Maire, en qualité de personne responsable du marché et Président du Jury de concours et de la commission d'appel d'offres, la composition du jury est établie comme suit :

- **Représentants de l'assemblée délibérante avec voix délibérative** :

Les titulaires	Les suppléants
1 Khady FOFANA	1 Bachir HADDOUCHE
2 Mohamed AMAGHAR	2 Leila LARIK
3 Fatima AAZIZ	3 Fatma SERIR
4 Larbi OUHAMMOU	4 Dayan KIRINDI ARACHCHIGE
5 Erick PELEAU	5 Yaël LEVY

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250429-SJ_2025_04_06-AI
Date de télétransmission : 29/04/2025
Date de réception préfecture : 29/04/2025

- <u>Personnes qualifiées en termes de maîtrise d'œuvre avec voix délibérative</u> :

1 - STUDIO MONTAZAMI
M. Orash MONTAZAMI
Architecte Fondateur
50 rue Rémy Dumoncel
75014 PARIS

2 - GUERIN et PEDROZA Sarl
M. Hector PEDROZA
20 Rue Richer,
75009 Paris

3 - ORY architecture
M. Rahim REZZOUK
14 rue Maublanc
75015 Paris

4 – TERAO -MOE&MGP
M. Yoann PIERRE
37 rue Lyon
75012 Paris

- <u>Représentants avec voix consultative</u> :

1. Frédéric RARCHAERT, adjoint au Maire en charge de la sécurité, voirie propreté, des espaces verts, des bâtiments et du devoir de mémoire
2. Alain-Xavier FRANCOIS, adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, de l'habitat, du logement et de la mobilité
3. Leila LARIK-ABDELLI, adjointe au Maire en charge de la politique de la Ville, Grands évènements, jumelages, Tourisme. Coopérations décentralisé, égalité femmes-hommes
4. Bachir HADDOUCHE, adjoint au Maire en charge de la médiation, Sports, Opérations de la Ville se rapportant à la préparation des Jeux Olympiques et de la Jeunesse
5. Arnaud PERICARD, adjoint au Maire en charge de l'éthique et de la déontologie en matière d'action publique, des affaires juridiques et de l'évaluation des politiques publiques
6. Carine BANSEDE, 1ère adjointe au Maire en charge du Développement économique, de la Formation, de l'Emploi et des Commerces ; rapporteur général du Budget
7. Florence Bruyère, Directrice générale d'éCo.urbain
8. Julien ANTUNEZ, Secrétaire général d'éCo.urbain
9. Marjorie RAVILY, Responsable d'opérations d'éCo.urbain
10. Michel ALLUYN, Conducteur d'opérations éCo.urbain
11. Jean Benoit PRADEAU, Chargé d'opérations d'éCo.urbain
12. Ido DWECK, Directeur de projets, setec organisation
13. Camille LANDAU, Cheffe de projet, setec organisation
14. Bettina BIAUSSE, Cheffe de projets, Etamine
15. Pascale BAYER-VILAIN, Directrice générale des services
16. Rachid LARRAS, Directeur général adjoint aménagement territorial et cadre de vie
17. Fabrice KAUFMANN, Directeur Général adjoint des mission régaliennes, ressources et solidarités
18. Youssef MAAZOUZI, Directeur Général adjoint partenariats extérieurs cohésion et rayonnement
19. Mounir BOUNOUARA, Responsable des sports
20. Jean-Noel TOURNANT, Directeur de l'éducation
21. Josefa LAFITTE, Responsable de la vie scolaire
22. Anne-Claire LEROY, Directrice de l'aménagement et des grands projets

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250429-SJ_2025_04_06-AI
Date de télétransmission : 29/04/2025
Date de réception préfecture : 29/04/2025

23. Jonathan AWORE, chargé d'opération
24. Koceila CHIKHI, Chargé d'opérations grands projets
25. Antonio MARTINS DA CRUZ, Directeur d'exploitation
26. Daniel Trocana, Responsable des fluides énergie
27. Emilie Lahaye, Responsable Logistique et restauration
28. Danilo Soldan, Responsable adjoint des sports
29. Emilie Sedek, Responsable Enfance
30. Deux représentants du cabinet du Maire
31. Quatre représentants du service des sécurités juridiques

Article 2 : Le secrétariat administratif et technique du concours est assuré par des représentants du des services de la Ville, des représentants d'Eco-urbain et des représentants de l'assistant à maitrise d'ouvrage d'éco urbain.

Article 3 : Madame la Directrice générale des services de la Ville est chargée de l'exécution du présent arrêté dont l'ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet, aux intéressés

Article 4 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Maire de Villeneuve-la-Garenne dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de sa réception équivaut à une décision implicite de rejet (article L.411-7 C.R.P.A).

Article 5 : le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise par courrier ou sur le site télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la réponse explicite ou implicite de M. le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Article 6 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés municipaux

Fait à Villeneuve-la-Garenne le, 19 avril 2025

MAIRIE de VILLENEUVE-LA-GARENNE (92)

Pascal PELAIN
Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Hôtel-de-Ville
28 avenue de Verdun
92390 Villeneuve-la-Garenne
01 40 85 57 00
01 47 98 73 56
www.villeneuve92.com

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250429-SJ_2025_04_06-AI
Date de télétransmission : 29/04/2025
Date de réception préfecture : 29/04/2025